MESURES POUR LA PRÉVENTION ET LA MAITRISE DE LA DIFFUSION DE LA GALE

PROFESSIONNELS DE SANTE

QU'EST-CE QUE LA GALE ?

La gale est une infection cutanée contagieuse liée à un parasite microscopique, *Sarcoptes scabiei*, couramment appelé « sarcopte ». Il vit dans l'épiderme de l'homme où la femelle creuse des sillons pour y pondre ses œufs.
Il existe plusieurs formes de gale :

- **La gale commune**, plus fréquente, qui se manifeste par un prurit intermittent à recrudescence vespérale et nocturne, associé à des lésions cutanées principalement sur les zones des plis du corps (espaces interdigitaux, poignets, coudes, aisselles…)
- **La gale profuse** qui est une complication de la gale commune, avec une extension plus importante des lésions cutanées, très prurigineuses. Cette forme se manifeste plus particulièrement chez les personnes présentant un terrain immunitaire défavorable, et est souvent due à un retard de diagnostic
- **La gale hyperkératosique (ou norvégienne)**, très contagieuse, avec atteinte généralisée et lésions croûteuses, qui survient dans un contexte d'immunodépression ou chez des sujets âgés vivant en collectivité

EN CAS DE DOUTE SUR LES LESIONS, LE DIAGNOSTIC PEUT ÊTRE CONFIRMÉ PAR UN DERMATOLOGUE

LA CONDUITE À TENIR

- Informer les professionnels, les intervenants extérieurs et les visiteurs
- Dès le diagnostic et pendant 48h suivant la prise du traitement :
  - Placer le patient/résident en chambre seule
  - Mettre en place les précautions complémentaires de type Contact spécifiques Gale s'ajoutant aux Précautions standard (PS) habituelles (cf verso)
  - Limiter les visites
  - Suspendre les déplacements, les repas pris en salle à manger commune et la participation aux activités communes
- Si personnel contaminé : le placer en éviction pendant 48h suivant la prise du traitement (pas les contacts). Vigilance sur l'entretien du vestiaire
- Rechercher activement les cas et contacts, et prévenir dès la survenue de tout nouveau cas

En savoir plus :
- ✓ Fiche Repère Gale - CPias ARA - 14/02/2025
- ✓ La gale, Précautions à prendre - CPias Occitanie - 10/ 2023

LA CONTAMINATION

- **Directe :** majoritairement lors de contacts rapprochés, prolongés ou répétés avec un sujet parasité (membre d'une famille vivant sous le même toit, soins de nursing, soins cutanés…)
- **Indirecte :** par l'intermédiaire des tissus (vêtements, linge ou literie contaminés) dans lesquels le parasite peut survivre 2 à 3 jours

Incubation de 1 à 6 semaines (en moyenne 3 semaines)

SUJETS CONTACTS

- Ceux du 1er cercle : Personnes ayant eu un contact cutané direct prolongé avec le cas (entourage familial, soins de nursing ou soins rapprochés, relation sexuelle…) →Traitement systématique
- Ceux du 2e cercle (vivant ou travaillant dans la même collectivité) et du 3e cercle (visitant occasionnellement la collectivité et entourage familial des personnes fréquentant régulièrement la collectivité) →Traitement uniquement dans certains cas

LE TRAITEMENT

Pour un traitement efficace, traiter simultanément la personne atteinte de la gale et ses contacts

- **Traitement local** : application d'un **produit scabicide** (crème, spray ou lotion), tels que ASCABIOL®, SPREGAL® ou TOPISCAB®, sur l'ensemble du corps, à l'exception du visage, en insistant bien sur les zones préférentielles du sarcopte. *Respecter les modalités d'application et les contre-indications*
  - ⚠ Efficace sur tous les stades du cycle de vie du parasite. **Une 2e application est nécessaire 8 jours après**
- **Traitement oral : STROMECTOL® en une unique prise du médicament**
  - ⚠ Inefficace sur les œufs, **une seconde prise 8 à 14 jours plus tard** est nécessaire
- **En cas de gale hyperkératosique**, une association d'un traitement topique et oral est prescrite par le médecin.

Si besoin, prescription d'autres médicaments : antibiotique si surinfection bactérienne, antihistaminique si démangeaisons importantes et persistantes

HYGIÈNE DES MAINS

- **A l'entrée de la chambre : friction hydro alcoolique** (FHA) **puis enfiler des gants**
- Impérativement, après avoir ôté les équipements de protection individuelle et **avant de quitter la chambre : lavage des mains au savon doux** (=action mécanique pour éliminer le parasite), **suivi d'une FHA sur les mains sèches** (pour les désinfecter)

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Dès l'entrée dans la chambre, pour tout soin et tout contact avec l'environnement et le linge :

- **Porter une surblouse à manches longues**
- **Ajouter un tablier plastique** en cas de soins souillant, mouillant ou à risques de projections si la surblouse n'est pas imperméable (PS)
- **Enfiler des gants :** Réaliser une FHA à chaque changement de gants au cours des soins dans la chambre (PS)

Retrait des équipements avant sortie de la chambre

ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT

- Entretenir les surfaces non absorbantes et les sols en suivant les procédures habituelles
- Un traitement par pulvérisation d'un acaricide sur les surfaces ou objets en tissu non lavables est nécessaire si gale profuse ou hyperkératosique ou si épidémie

LE NETTOYEUR VAPEUR EST UNE ALTERNATIVE EFFICACE

SURVEILLANCE

- La gale ayant une durée d'incubation très longue pouvant aller **jusqu'à 6 semaines,** une vigilance est de mise concernant tout début de symptômes afin de prévoir une consultation rapide
- A noter : des démangeaisons résiduelles peuvent subsister plusieurs jours après la prise du traitement ne signifiant pas un échec du traitement

Peuvent être signalés en cas de besoin d'aide à la mise en œuvre des mesures de gestion, la survenue :

➢ d'au moins 2 cas de gale, médicalement confirmés, **dans une période d'1 mois**

TRAITEMENT DU LINGE

A FAIRE LE LENDEMAIN DU TRAITEMENT MEDICAL

Comprend tout vêtement, linge de lit et de toilette utilisés :

- dans les 3 jours précédents pour la gale commune

- dans les 8 jours pour la gale profuse ou hyperkératosique

- Manipuler le linge avec des gants et des gestes mesurés
- Changer le linge quotidiennement pendant 48h
- Laver le linge à une température ≥ à 60°
- **Pour le linge fragile :** vaporiser avec un produit acaricide type A-PAR® ou Baygon vert®, enfermer en sac hermétique puis laisser agir au moins 3h. Le laver ensuite à température habituelle
- **En absence de produit acaricide :** mettre dans un sac hermétiquement fermé et ne pas utiliser pendant 3 jours (8 jours si gale profuse ou hyperkératosique)

EVITER LA MANIPULATION DE PRODUIT ACARICIDE PAR OU EN PRESENCE D'UNE PERSONNE AYANT DES PROBLEMES RESPIRATOIRES

DISPOSITIFS MÉDICAUX

(ex: tensiomètre, thermomètre, sangle lève-malade…)

- Utiliser du matériel à usage unique

OU

- Dédier le matériel au patient/résident: Avant de le sortir de la chambre, le désinfecter selon les procédures habituelles ou avec un spray acaricide s'il est non lavable

Signaler :

- **Etablissement de santé :** e-SIN → Identification e-SIN v2.5.7
- **ESMS :** ars → https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/conduite-tenir-devant-un-phenomene-infectieux-0

✓ Survenue de un ou plusieurs cas de gale – HCSP 09/11/20212

✓ Epidémie de gale communautaire - guide d'investigation et aide à la gestion – INVS novembre 2008

CPias des Hauts-de-France
Version juillet 2025